



Règlement

Cotisation annuelle de 250€

à régler en 3 chèques remis à l'inscription

- 1 chèque de 100€ qui sera débité le 30/09/26
- 2 chèques de 75€ qui seront débités les 06/01/27 et 10/03/27

Ainsi que 2 enveloppes timbrées et libellées à votre adresse (si vous n'avez pas d'adresse email).

Pour les moins de 25 ans : Cotisation annuelle de 210€

à régler en 3 chèques de 70€ remis à l'inscription :

- 1 chèque qui sera débité le 30/09/26
- 1 chèque qui sera débité le 06/01/27 et
- 1 chèque qui sera débité le 10/03/2027.

Cotisation Couple

S'applique à 1 couple qui s'inscrit simultanément. Merci de préciser les prénoms des inscrits sur ce bulletin.

Règlement

Cotisation annuelle de 460€

à régler en 3 chèques remis à votre inscription

- 1 chèque de 200€ qui sera débité le 30/09/26
- 2 chèques de 130€ qui seront débités les 06/01/27 et 10/03/27

Ainsi que 2 enveloppes timbrées et libellées à votre adresse (si vous n'avez pas d'adresse email).



Adhésion : Individuelle ☐ Couple ☐

Nom(s) et Prénom(s) :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Date de naissance :

Téléphone :

E_mail :

J'autorise l'association à transmettre mes coordonnées aux professeurs

oui ☐ non ☐

Conditions générales 2026-2027

Inscription

L'adhésion annuelle, soumise à cotisation, est valable du mois de septembre au mois de juin suivant et donne accès à l'ensemble des cours.

Règlement

- La cotisation est due dans son intégralité.
- Libellez vos chèques à l'ordre de AVON YOGA et remettez-les accompagnés du formulaire d'inscription aux professeurs ou aux membres du bureau à l'issue des premiers cours.

Arrêt des cours

Pendant les vacances scolaires.

Équipement pour les cours

Apportez un tapis ainsi qu'une couverture pour la relaxation.

Date :

Signature